



One Forest Summit
Réunion stratégique de la coalition internationale « corridors de biodiversité en Afrique »
Mercredi 1^{er} mars. 12h00-13h30
Compte rendu

Séquence 1 : présentation de la feuille de route 2023 de la coalition

Ci-dessous, document analysé lors de la réunion. **En rouge, les ajouts et / ou commentaires des participants.es (à compléter et à amender si nécessaire notamment par les participants.es en visio).**

Introduction et contexte :

Dans un contexte inédit de pertes de biodiversité à un niveau mondial, la COP15 de Montréal, du 7 au 19 décembre 2022, s'est révélée être un tournant majeur pour l'adoption de nouveaux objectifs mondiaux de lutte contre les pertes de biodiversité.

C'est dans ce cadre que la coalition internationale « corridors de biodiversité en Afrique » a été lancée le 16 décembre 2022.

Selon la définition de l'IUCN, la connectivité écologique peut être définie comme : « **le mouvement sans entrave des espèces et le flux des processus naturels qui entretiennent la vie sur Terre** ».

La science démontre en effet clairement que les aires protégées et autres zones de conservation, lorsqu'elles bénéficient d'une connectivité écologique, sont bien plus efficaces que les zones isolées. Pour lutter contre la fragmentation des habitats, les décisions d'aménagement qui seront prises dans les prochaines années vont donc décider de l'avenir de la faune africaine : soit un confinement dans des grands parcs avec fragmentation génétique des populations, soit une mise en réseau en s'appuyant sur les aires naturelles de migrations, dans des corridors où il convient d'organiser la cohabitation homme-animal.

Si ce sujet figure en bonne place au sein du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (notamment dans l'objectif A, les cibles 2, 3 et 12), il reste encore insuffisamment pris en compte dans les politiques de conservation et de façon très inégale entre les pays.

Co-présidée par la République française, la République du Gabon, la République de Guinée et la République Unie de Tanzanie la coalition propose une large mobilisation d'acteurs autour des questions de connectivité écologique en s'appuyant sur un contexte international favorable et de nouvelles opportunités de convergence entre les sujets climat-biodiversité-désertification.

Ce texte n'ayant pas vocation à lier juridiquement les parties entre elles, il s'agit de déterminer les grands principes de fonctionnement de la coalition ainsi que ses objectifs. Il s'appuiera sur les objectifs et principes de fonctionnement suivants :

Les objectifs de la coalition

Les objectifs de la coalition sont ainsi définis comme suit :

- **Mobilisation des acteurs et plaidoyer** : il s'agira de définir une stratégie de présence et d'influence autour des questions de connectivité écologique par le biais d'une représentation de la coalition et de ses membres dans les grands événements internationaux et autres réunions importantes. L'agenda et la stratégie pour cette mobilisation pourront être définies par le Comité Stratégique mais restent ouverts au fil de l'eau par échanges informels entre les membres.

- **Partage de connaissances et renforcement de capacités** : la coalition s'appuiera sur une **cartographie partagée** permettant de visualiser les territoires à enjeux, les actions déjà engagées, les corridors à créer et/ou en recherche de financements. Cette cartographie, visible sur le site internet dédié et actualisée au fil de l'eau, se fondera sur une compilation des initiatives et des travaux déjà existants, sur l'apport du groupe de travail « cartographie » et sur les remontées des acteurs engagés sur le terrain. Par ailleurs, en se fondant sur les travaux de l'Observatoire de l'action climat en Afrique de Climate Chance, un **rapport annuel sur l'état de l'action** sera présenté en s'adossant à un événement international d'envergure. Le site enfin hébergera tout document utile à la compréhension de la thématique ainsi qu'un fil d'actualité sur les sujets du moment (projets, publications scientifiques, événements...)

- **Recherche de solutions de financement** : la protection de la biodiversité, dont le modèle économique est fondé en grande partie sur les revenus du tourisme, a été fortement questionnée par la crise sanitaire liée à la COVID 19. Les pertes de richesse liées à la baisse du tourisme combinées à une contraction des donations et des fonds publics viennent fragiliser la gestion durable des parcs. Outre une moindre surveillance des passages d'animaux par manque de moyens en personnel, les populations locales liées au tourisme ont dû affronter une baisse brutale de leurs revenus avec les incidences que l'on connaît sur la reprise du braconnage et de l'agriculture non raisonnée. Dans ce contexte, le monde de la conservation n'a d'autre choix que d'accélérer la recherche de **nouveaux modèles de protection générateurs de revenus pérennes**, en lien avec les populations et valorisant l'ensemble des services écosystémiques rendus par la faune sauvage. Par ce biais, il s'agira de contribuer également à la définition de nouveaux standards de compensation intégrant des co-bénéfices climat-biodiversité-connectivité écologique.

La coalition aura pour objectif d'initier un dialogue et de débattre autour de ces solutions de financement afin de les **faire converger vers les projets identifiés dans le cadre de ses travaux**.

- **Développement de projets** : la coalition se fixe enfin pour objectifs de favoriser le développement ou de soutenir des projets de connectivité en lien avec ses travaux. Il s'agira, par le biais des groupes de travail et des différentes instances de pilotage de favoriser l'émergence de ces projets ou de consolider leur existence en premier lieu par la mise en réseau des acteurs.

Un site internet dédié

L'initiative vise à la mise en place d'une plateforme (site internet dédié avec identité visuelle propre) de mobilisation, de coordination, d'échanges techniques, scientifiques et de recherche de financements innovants sur le maintien et la reconquête des corridors de biodiversité en Afrique. Cette plateforme permettra l'échange entre acteurs, le renforcement et la mise en cohérence des actions.

Elle aura également pour objectif d'approfondir la question des modèles de financement : la mobilisation d'une partie des fonds climat, encore aujourd'hui très peu fléchés sur les questions de biodiversité, sera explorée, en étant attentifs à leur durabilité.

Le site est donc à la fois :

Une plateforme vitrine pour la coalition et ses membres

Un outil de renforcement de capacités et de contenu

Une plateforme vitrine :

- une identité graphique propre (le logo de la coalition)
- une mise en valeur des partenaires et de leurs engagements en matière de biodiversité
- une information claire sur les modalités d'adhésion et de fonctionnement de la coalition

Un outil de renforcement de capacités et de contenu :

- une cartographie des enjeux de la connectivité écologique en Afrique identifiant les territoires stratégiques, les actions engagées et les opportunités de développement
- la détection de projets recherchant des financements pour les mettre en relation avec des financeurs potentiels
- un rapport annuel sur l'état de l'action produit par l'Observatoire Afrique de Climate Chance
- toute information ou actualité relative au sujet : nouveaux projets, publications scientifiques, grands événements.

Les principes de fonctionnement de la coalition

Le fonctionnement de la coalition est fondé sur le principe du consensus et du débat. La gouvernance définie ci-dessous se veut souple et adaptable.

Tout sujet ou opportunité de plaidoyer peut être proposé par les pays co-présidents, les membres contributeurs et le secrétariat.

Les groupes de travail définissent leurs propres modalités de fonctionnement avec, a minima, deux réunions par an.

La gouvernance de la coalition

Le Comité d'orientation stratégique : il regroupe les pays co-présidents, les pays partenaires, les financeurs, les représentants.es des groupes de travail et des experts.es associés.es. Ce dernier :

- Détermine la feuille de route et les orientations stratégiques de la coalition
- Suit l'état d'avancement de ses travaux et projets
- Valide les opportunités de plaidoyer et leur contenu
- Propose de nouveaux membres

Sa logique est celle du dialogue et du consensus. Il se réunit a minima une fois par an et s'adosse à des grands événements existants.

Les collègues et les groupes de travail : constitués en fonction des grandes thématiques de la coalition ils regroupent les structures membres de la coalition. Leurs représentants.es participent au Comité d'Orientation Stratégique. Leur fréquence de réunion est déterminée en fonction des besoins. Ces groupes de travail s'appuient sur les membres contributeurs de la coalition mais peuvent être ouverts à des personnes ou structures qualifiées.

Une première liste de groupes de travail est proposée comme suit :

- Législations : analyse comparative des législations et de leur efficacité. Elaboration de cadres de référence transposables.
- Mécanismes de financement innovants : réflexion sur des solutions de financement alternatives aux modèles traditionnels avec un focus particulier sur les questions de compensation

- Cartographie : référencement des territoires à enjeux avec, notamment, les projets nécessitant un financement
- Cohabitation homme/animal

La réunion des groupes de travail donne lieu à l'élaboration d'un compte-rendu publié sur le site dédié.

Le Comité scientifique : il regroupe des personnalités indépendantes et des experts.es chargés de garantir la rigueur scientifique de la démarche, notamment sur les informations mises en ligne. Il exerce une fonction de veille sur les publications scientifiques et les recherches en cours. Ses membres sont désignés à titre individuel. Il est associé à la réflexion des groupes de travail. Ses productions sont publiées sur le site internet dédié.

Adhésion à la coalition

Les demandes d'adhésion sont étudiées et traitées par le secrétariat. La participation financière est proportionnelle à la taille de la structure mais n'a aucun effet sur son positionnement au sein de la coalition. Toute structure contributrice est ainsi partie prenante du Comité d'Orientation Stratégique et participe à l'ensemble des instances de gouvernance de la coalition. Les tarifs d'adhésion sont modulés selon les capacités financières des demandeurs.

Feuille de route 2023

Il est proposé le programme de travail suivant :

16 décembre 2022 : lancement officiel de la coalition internationale « corridors de biodiversité en Afrique »

2023 :

1er mars 2023. One Forest Summit : réunion de travail sur la feuille de route stratégique de la coalition. Présentation des nouveaux membres. Définition des groupes de travail

D'avril à octobre 2023.

1) Conception et mise en place du site internet dédié

2) 1ères réunions des groupes de travail en distanciel :

GT 1 : Mécanismes de financement innovants : Objectifs du groupe de travail :

- Identification de solutions de financement pérennes
- Mécanismes de compensation
- Convergence finance climat-biodiversité

GT 2 : Cartographie : Objectifs du groupe de travail :

- Référencement des territoires à enjeux avec, notamment, les projets nécessitant un financement
- Débats sur les solutions technologiques pertinentes et accessibles

3) Mise en place du Comité Scientifique et 1^{ère} réunion. Détermination de la feuille de route et des modalités de fonctionnement

4) Opportunités de plaidoyer et de visibilité de la coalition (à compléter lors de la discussion)

Avril 2023 : réunion « African Carnivores Initiative » de la CMS. Ouganda.

Juin 2023 (22 et 23) : sommet finance innovante (Paris)

Juin 2023 (du 21 au 23) : conférence interministérielle sur les transhumances en Afrique (Cameroun)

Septembre 2023 (du 4 au 8) : African Climate Week. Nairobi

Octobre 2023 : COP 14 de la Convention sur les Espèces Migratoires (Samarcande. Ouzbékistan. 23 au 28 octobre)

Novembre-Décembre 2023 : COP 28 (Dubai. 30/11- 12/12)

Groupes de travail intersessionnels de la CBD (de octobre 2023 à mai 2024) : dates à déterminer

Octobre 2023

Sommet Climate Chance Afrique (du 23 au 25 : à confirmer) : réunion officielle du Comité d'Orientation Stratégique

- Présentation du site internet
- Comptes rendus des groupes de travail
- Présentation du rapport annuel sur l'état de l'action
- Adoption de la feuille de route 2024

Séquence 2 : débats de préfiguration des travaux de la coalition internationale. Groupes de travail « cartographie » et « mécanismes de financements innovants »

Plusieurs points sont soulignés par les participants.es :

- GT « mécanismes de financements innovants »

- Importance de l'inclusion des gouvernement locaux et des communautés dans les mécanismes de compensation. International Conservation travaille à des solutions de « fonds de compensation » responsables de la redistribution des crédits (solutions déjà mises en place au Kenya, Afrique du Sud, Libéria, Botswana etc...)
- Les travaux de la coalition ont la capacité d'influer sur le système. Importance de s'y inscrire rapidement.
- Doit-on aller au-delà des standards existants en accordant une plus grande place à la biodiversité ? Si oui, comment ? Quelles mesures d'impact ? Quelles informations nécessaires pour fiabiliser les cadres ? Il convient certainement de s'adosser aux dispositifs existants, pour ne pas perdre de temps, tout en proposant des améliorations.

- GT « cartographie »

- La connectivité écologique reste un sujet naissant et très différencié selon les pays. Il s'agit avant tout d'écrire une autre approche de la relation homme-animal et de générer, in fine, des externalités positives sur les différents éléments des écosystèmes (eau, forêt, animaux etc...)
- Ne pas oublier qu'il existe des « paper-parks » pour lesquels un effort important reste encore à faire.
- Importance d'avoir une analyse « historique » des corridors existants pour mener un travail efficace. L'IGN dispose, par exemple, de photos datant des années 50 et qui sont utilisables. Une cartographie interactive est nécessaire.
- Un des objectifs de ce groupe de travail pourrait être de guider les membres sur les meilleures pratiques. Imaginer, à terme, la publication de « lignes directrices » ? Il existe en effet beaucoup de solutions existantes et disponibles.
- Importance de définir en amont et avec précision quel est l'objectif de conservation et de définir l'impact recherché par la connectivité. Avoir également une approche différenciée selon les corridors et selon les pays. Déterminer des métriques prioritaires qui ne reposent pas uniquement sur des métriques carbone.
- Le groupe de travail devrait dès lors définir trois ou quatre corridors de référence afin de nourrir la réflexion commune. Les participants.es sont invités.es à partager leurs informations sur ces corridors de référence.
- Importance d'associer à la réflexion d'autres champs de compétences. L'Economie Sociale et Solidaire via le GSEF (Global Social Economy Forum) en est par exemple un.